

## Fiche espèce N° 20

## Busard des roseaux

*Circus aeruginosus*

Code Natura 2000 : A 094

## Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe IConvention de Berne : Annexe IIConvention de Bonn : Annexe IIStatut européen : non défavorableListe rouge national : à surveillerListe rouge LR : rare

## Description de l'espèce

Le plus grand des busards. Mâle : dessus tricolore (brun, gris, noir). Femelle : brun sombre avec dessus de la tête et bords antérieurs des ailes blanc crème. Juvénile : comme la femelle mais normalement sans tache claires à l'avant des ailes. En vol plané circulaire, les ailes sont relevées en V profond.



## Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

## Distribution et tendance en France et en LR

L'aire géographique de reproduction de l'espèce est très morcelée : présente au nord d'une ligne Estuaire de la Gironde à la région grenobloise, sur la vallée du Rhône et dans le bassin méditerranéen d'autre part. Effectif nicheur national semble en augmentation. La région LR compte 81 à 112 couples nicheurs.

## Ecologie

- Habitat : marais, étangs et lacs de basse altitude entourés de roselières (typhaies ou phragmitaies).
- Alimentation : rongeurs et oiseaux de taille inférieure à celle d'un canard. Attrape ses proies par surprise en survolant les roselières ou les milieux ouverts à proximité. Sur l'eau, peut épuiser ses proies par des attaques répétées. Il chasse régulièrement en garrigue.
- Reproduction : l'aire est normalement placée dans une roselière. La femelle reste au nid les premières semaines et c'est le mâle qui nourrit la famille. [avril-août]
- Migration : les populations du nord et de l'est hivernent dans le bassin méditerranéen et en Afrique. Migrent sur un front large et parfois au dessus de la mer. Pics : mi-septembre et fin mars.

## Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean
Nicheur strict	4 - 10 / 4
Hivernant	10 - 15 / 12
Migrateur	500 - 1000 / 500

## Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

### ❖ Etat de conservation

Depuis 1998, le nombre de sites occupés par des nicheurs est passé de 5 à 2. Seuls 2 couples ont niché en 2004 au Petit Castelou et sur l'ancien étang du Cercle. Le nombre d'oiseaux hivernant ou stationnant en périphérie des étangs est stable.

### ❖ Caractéristique de l'habitat

Ces deux sites de nidification encore occupés correspondent aux exigences de l'espèce quant à la présence d'une végétation émergente dense (phragmitaie, typhaie ou/et scirpaie) à proximité d'une mosaïque de terrains de chasse (sansouires, prés salés, rizières, prairies de fauche). **[Cartes 14.1 à 14.4]**

### ❖ Menaces

- La régression des massifs de roselières de par la diminution des apports d'eau douce par le bassin versant qui entraîne une salinisation progressive des marais périphériques ;
- Une mauvaise gestion de ces marais (à-sec en période de nidification, faucardage intensif et répété sur l'ancien étang du Cercle particulièrement) ;
- Les dérangements causés par les opérations de démoustication réalisées en chenillette pendant la période de reproduction de l'espèce ;
- La fréquentation accrue des roselières par des groupes de sangliers même hors période de chasse: phénomène nouveau qui entraîne une perturbation de l'habitat et une possible destruction de nichées.

### ❖ Mesures de gestion

- Favoriser le maintien et la colonisation de roselière dense : augmenter les apports d'eau douce par une restauration et une gestion adéquate du réseau hydraulique dans la plaine de Narbonne ;
- Gérer ces marais par des faucardages doux et une gestion hydraulique précise ;
- Mettre en réserve de chasse les sites de nidification potentiels.

### ❖ Interaction avec d'autres espèces

Ces mesures sont favorables à de nombreuses espèces des milieux palustres comme la Talève ou le Héron pourpré et la cohabitation entre ce prédateur et des colonies d'oiseaux d'eau est possible.